



HAL
open science

**“ La violence du régime des frontières et ses
conséquences létales : récits et pratiques autour des
morts et disparus par migration ”**

Marie Bassi, Farida Souiah

► **To cite this version:**

Marie Bassi, Farida Souiah. “ La violence du régime des frontières et ses conséquences létales : récits et pratiques autour des morts et disparus par migration ”. *Critique Internationale*, 2019, 83 (2), pp.9-19. 10.3917/crii.083.0009 . hal-02189602

HAL Id: hal-02189602

<https://hal.science/hal-02189602v1>

Submitted on 19 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« La violence du régime des frontières et ses conséquences létales : récits et pratiques autour des morts et disparus par migration »

Marie Bassi, Université Nice Sophia Antipolis, CNRS, Ermes

Farida Souiah, Aix-Marseille Univ., CNRS, Lames, LabexMed

Chapitre introductif d'un dossier consacré aux corps migrants aux frontières méditerranéennes de l'Europe.

Références bibliographiques :

Marie Bassi et Farida Souiah, « La violence du régime des frontières et ses conséquences létales : récits et pratiques autour des morts et disparus par migration », *Critique internationale*, 83 (2), 2019, pp. 9-19.

La violence du régime des frontières et ses conséquences létales : récits et pratiques autour des morts et disparus par migration

par Marie Bassi et Farida Souiah

La dangerosité croissante des parcours migratoires est étroitement liée au « régime des frontières » mis en place par l'Union européenne et ses États depuis une vingtaine d'années. En 2018, le nombre d'arrivées de migrants par la mer Méditerranée a diminué¹ mais le taux de mortalité n'a cessé d'augmenter². Pour comprendre les enjeux de la mort *en* ou *par* migration³, il convient donc d'interroger les politiques mises en œuvre pour contrôler la mobilité humaine et leurs effets.

1. Selon les estimations du HCR, il y aurait eu 121 755 arrivées en 2018, contre 172 301 en 2017.

2. Selon le HCR, 3 139 personnes seraient mortes et disparues en 2017 contre 2 262 en 2018. Néanmoins, le risque létalement a fortement augmenté : en octobre 2018, 19 % des personnes qui avaient tenté la traversée depuis la Libye sont mortes ou disparues, pourcentage jamais atteint sur la route méditerranéenne. Matteo Villa, « Sbarchi in Italia: il costo delle politiche di deterrenza », Istituto per gli studi di politica internazionale, 1^{er} octobre 2018 (<https://www.ispionline.it/it/pubblicazione/sbarchi-italia-il-coste-delle-politiche-di-deterrenza-21326>) (consulté le 3 avril 2019).

3. Sur cette distinction, voir dans ce numéro l'état de littérature de Françoise Lestage, « Comment les cadavres des migrants sont devenus des objets sociologiques. Notes sur quelques travaux en sciences humaines et sociales (2012-2018) ».

Depuis les années 1990, un sous-champ spécifique au sein des sciences sociales – les « études frontalières » (*Border Studies*)⁴ – s’est fortement développé grâce aux travaux de politistes, sociologues, anthropologues et géographes. En dépit de l’hétérogénéité de leurs terrains et de leurs méthodes, ces recherches invitent à dépasser la conception exclusivement juridique de la frontière. Elles ont notamment analysé comment les politiques migratoires de contrôle et le recours aux technologies de surveillance ont fait évoluer la nature des frontières. Celles-ci s’étendent désormais dans le temps et l’espace, sont épaisses, multiples, non linéaires, parfois dématérialisées et dissymétriques. Les définissant comme un processus social d’interaction entre acteurs divers, ces travaux insistent sur leur instabilité et sur les processus de frontiérisation⁵. Les migrants sont confrontés aux multiples interfaces des frontières qui visent à les « filtrer » : au-delà de la frontière linéaire (*remote control*), en deçà (contrôles dans l’espace national) et sur son tracé même (points de passages officiels). Dans ce dossier, les contributions de Valentina Zagaria et de Laurence Pillant montrent que ces dispositifs mouvants de filtrage et de séparation opèrent jusque dans la mort. Dans le sud-est tunisien comme à la frontière gréco-turque, les cadavres de migrants morts dans l’anonymat ne sont pas inhumés dans les cimetières des locaux mais relégués dans des espaces périphériques souvent « bricolés ».

Les politiques de filtrage et de contrôle modifient non seulement la temporalité et la spatialité dans lesquelles s’inscrivent les frontières, mais ont aussi de nombreux effets contradictoires et ambigus. Tout d’abord, loin de lutter contre la migration irrégulière, le régime des frontières contribue à la stimuler⁶. De fait, la corrélation entre la sécurisation des politiques d’immigration et l’augmentation des arrivées par voie maritime a été largement documentée⁷. L’obligation de visas pour les ressortissants des pays extérieurs à l’espace Schengen et la difficulté croissante pour les obtenir ont participé à l’augmentation du nombre

4. Thomas M. Wilson, Hastings Donnan (eds), *A Companion to Border Studies*, Oxford, John Wiley & Sons, 2012 ; Denis Duez, Damien Simonneau, « Repenser la notion de frontière aujourd’hui. Du droit à la sociologie », *Droit et société*, 98 (1), 2018, p. 37-52.

5. Michel Agier, « Toute la rugosité du monde », dans Jean Birnbaum (dir.), *Repousser les frontières ?*, Paris, Gallimard, 2014, p. 87-101 ; Didier Bigo, Elspeth Guild (eds), *Controlling Frontiers: Free Movement into and within Europe*, Aldershot, Hants/Burlington, Ashgate, 2005 ; Philippe Bonditti, « Biométrie et maîtrise des flux : vers une “géo-technopolis du vivant-en-mobilité” ? », *Cultures & Conflits*, 58, 2005, p. 131-154 ; Paolo Cuttitta, « Le monde-frontière. Le contrôle de l’immigration dans l’espace globalisé », *Cultures & Conflits*, 68, 2007, p. 61-84 ; Prem Kumar Rajaram, Carl Grundy-Warr (eds), *Borderscapes: Hidden Geographies and Politics at Territory’s Edge*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2007 ; Évelyne Ritaine, « Blessures de frontière en Méditerranée », *Cultures & Conflits*, 99-100, 2015, p. 11-24 ; Guillaume Le Blanc, *Dedans, dehors. La condition d’étranger*, Paris, Le Seuil, 2010.

6. Maribel Casas-Cortes, Sebastian Cobarrubias, Nicholas De Genova et al., « New Keywords: Migration and Borders », *Cultural Studies*, 29 (1), 2015, p. 55-87.

7. Gabriella Lazardin, Khursheed Wadia (eds), *The Securitisation of Migration in the EU: Debates since 9/11*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, Palgrave Macmillan, 2015 ; Camille Schmoll, Hélène Thiollot, Catherine Wihtol de Wenden (dir.), *Migrations en Méditerranée : permanences et mutations à l’heure des révolutions et des crises*, Paris, CNRS Éditions, 2015 ; Philippe Bourbeau (dir.), *Handbook on Migration and Security*, Cheltenham, Edward Elgar, 2017.

de franchissements irréguliers, notamment par la voie maritime. Ensuite, la nature létale du régime des frontières est désormais démontrée. À la différence des champs politique et médiatique qui pointent la responsabilité exclusive des « passeurs », des chercheurs et des groupes militants⁸ ont souligné le lien entre la sécurisation des politiques d'immigration et l'augmentation des morts aux frontières européennes⁹. La multiplication des contrôles frontaliers (dans les pays d'origine et de transit, en Méditerranée, au sein de l'espace Schengen) a fait évoluer les routes migratoires. Afin d'éviter d'être identifiés, enfermés et expulsés, les migrants empruntent des itinéraires de plus en plus dangereux. Ainsi, plusieurs recherches ont montré que l'augmentation du nombre de morts résulte de l'interaction entre l'*agency* (agentivité) des migrants, l'activité des passeurs et les politiques migratoires restrictives¹⁰. Les conséquences létales du régime des frontières ont aussi été démontrées dans des études menées sur d'autres espaces migratoires, comme à la frontière entre les États-Unis et le Mexique¹¹. Enfin, en matière d'économie politique, le développement des migrations irrégulières et l'accroissement des budgets destinés à empêcher la mobilité des « migrants indésirables »¹² ont créé des opportunités économiques pour des acteurs variés, notamment pour les réseaux de trafic d'êtres humains¹³ et pour les industries de la défense et de l'armement impliquées dans les contrôles frontaliers. Les notions d'« industrie des migrations »¹⁴, de « *business* de la migration » ou d'« économie de la sécurité »¹⁵ rendent ainsi compte de la dimension lucrative des politiques migratoires. Les enjeux économiques sous-jacents au régime des frontières sont discutés de manière périphérique dans ce dossier à travers une analyse de l'« économie mortuaire » qui s'est mise en place en Grèce et de la

8. Notamment La Cimade, Migreurop ou le Gisti dans des publications telles que Migreurop (dir.), *Atlas des migrants en Europe*, 2017 ou la revue du Gisti, *Plein droit*.

9. Les morts aux frontières ne sont pas un phénomène nouveau. En décembre 1996 par exemple, un naufrage au sud de la Sicile a provoqué la mort de 283 personnes (Giovanni Maria Bellu, *I fantasmi di Portopalo: Natale 1996: la morte di 300 clandestini e il silenzio dell'Italia*, Milan, Mondadori, 2004) et la Méditerranée est qualifiée de « cimetière marin » par des réseaux militants et académiques depuis le début des années 2000. Cependant, les morts et les corps disparus en Méditerranée ont longtemps été ignorés par les acteurs institutionnels et académiques. Évoqués de manière abstraite par des statistiques, ils faisaient rarement l'objet de débats politiques ou de recherches scientifiques. La situation a changé au début des années 2010, en particulier après deux naufrages près des côtes de Lampedusa qui causèrent la mort de 636 personnes les 3 et 11 octobre 2013.

10. Thomas Spijkerboer, « The Human Costs of Border Control », *European Journal of Migration and Law*, 9 (1), 2007, p. 127-139 ; Peter Shields, « The Human Cost of the European Union's External Border Regime », *Peace Review*, 27 (1), 2015, p. 82-90 ; C. Schmall, H. Thiollet, C. Wihtol de Wenden (dir.), *Migrations en Méditerranée : permanences et mutations à l'heure des révolutions et des crises*, op. cit.

11. Wayne Cornelius, « Death at the Border: Efficacy and Unintended Consequences of US Immigration Control Policy », *Population and Development Review*, 27 (4), 2001, p. 661-685.

12. M. Agier, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2008.

13. Anna Triandafyllidou, Thanos Maroukis, *Migrant Smuggling: Irregular Migration from Asia and Africa to Europe*, Basingstoke, Hampshire, Palgrave Macmillan, 2012.

14. Rubén Hernandez-Léon, « L'industrie de la migration », *Hommes et migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1296, 2012, p. 34-44 ; Thomas Gammeltoft-Hansen, Ninna Nyberg Sorensen (eds), *The Migration Industry and the Commercialization of International Migration*, New York, Routledge, 2013.

15. Claire Rodier, *Xénophobie business : à quoi servent les contrôles migratoires ?*, Paris, La Découverte, 2012.

responsabilité financière de la prise en charge de l'inhumation des corps de migrants à Zarzis en Tunisie.

Gouvernance et sauvetage en Méditerranée

En Europe, la létalité des frontières est étroitement liée aux questions de la gouvernance des espaces maritimes et du sauvetage en mer. Des ONG telles que Open Arms, Sea-Watch, Sea-Eye ou SOS Méditerranée se sont partiellement substituées aux États en affrétant des bateaux afin de mener les opérations de sauvetage des migrants en mer Méditerranée. Leurs actions sont de plus en plus entravées par les États : accusations de collaboration avec les passeurs, retrait de pavillon, blocage en mer et refus d'autorisation d'accoster¹⁶. Depuis sa prise de fonctions en juin 2018, Matteo Salvini, ministre italien de l'Intérieur, interdit aux bateaux ayant porté secours à des navires en détresse d'accoster en Italie, et contraint les membres des équipages et les migrants exténués à rester en mer pendant des jours, voire des semaines¹⁷. Chaque opération de sauvetage est accompagnée de tensions diplomatiques entre États européens qui se renvoient la responsabilité d'accueillir les navires des ONG.

C'est dans ce contexte que l'espace maritime méditerranéen a été constitué par divers travaux de recherche comme un objet à part entière, travaillé par des configurations et logiques propres qui influencent le destin des migrants. La gestion des corps migrants en Méditerranée a notamment été appréhendée par des recherches portant sur la mise en place d'opérations de sauvetage et de contrôle (*rescue* et *bordering*). Celles-ci permettent d'interroger l'implication d'acteurs non étatiques (associations, autorités religieuses, entreprises privées, organisations internationales, autorités locales) ainsi que les liens entre pratiques humanitaires et pratiques sécuritaires.

Certains travaux montrent en effet l'interdépendance et l'articulation des pratiques et des représentations humanitaires et sécuritaires¹⁸ au sein de l'espace

16. Eugenio Cusumano, « The Sea as Humanitarian Space. Non-Governmental Search and Rescue Dilemmas on the Central Mediterranean Migratory Route », *Mediterranean Politics*, 23 (3), 2018, p. 387-394 ; Collectif Babels, *Méditerranée : des frontières à la dérive*, Lyon, Le Passager clandestin, 2018.

17. Cette interdiction est une décision politique qui viole les conventions internationales signées par l'Italie, notamment la Convention SAR de l'Organisation maritime internationale de 2004.

18. L'imbrication des pratiques et des discours humanitaires et sécuritaires relatifs à la migration a été étudiée notamment à partir d'enquêtes portant sur des organisations internationales (Martin Geiger, Antoine Pécoud, *The Politics of International Migration Management*, New York, Palgrave Macmillan, 2010 ; Giulia Scalettaris, « Le HCR face aux expulsions des Afghans de l'Iran : une organisation intergouvernementale et transnationale en action », *Le sujet dans la cité*, 1, 2012, p. 96-112) et sur l'incorporation du « récit humanitaire » au langage institutionnel (Didier Fassin, « Compassion and Repression: The Moral Economy of Immigration Policies in France », *Cultural Anthropology*, 20 (3), 2005, p. 362-387 ; Didier Fassin, Jean-Sébastien Eidelman (dir.), *Économies morales contemporaines*, Paris, La Découverte, 2012).

méditerranéen et soulignent l'évolution du « spectacle de la frontière »¹⁹, en particulier après les naufrages d'octobre 2013 au cours desquels plus de 600 personnes ont perdu la vie. L'attention médiatique et les discours politiques se concentrent de plus en plus sur les scènes de sauvetage et les acteurs humanitaires. La notion de surveillance et de contrôle des frontières s'est élargie en incluant les opérations de recherche et sauvetage²⁰. L'image d'une invasion coexiste avec l'image macabre. L'importance nouvelle prise par les discours relatifs au sauvetage, alors même que le contrôle des frontières est de plus en plus sévère, semble marquer le passage de l'image d'individus fuyant la guerre et les violences, et donc détenteurs de droits, à celle de naufragés, victimes passives qui attendent d'être secourues. En effet, cette « *rescue politics* »²¹ transforme des êtres humains en des corps à sauver, dont la liberté de mouvement et les droits sont évincés. Par ailleurs, se focaliser sur l'assistance et le sauvetage contribue à mettre au second plan le régime de contrôle de la mobilité promu et mis en œuvre par les États qui s'engagent en même temps dans les activités de sauvetage. Ces recherches éclairent ainsi l'importance nouvelle prise par la technologie humanitaire de gouvernement tout en montrant qu'il est impossible de séparer pratiques de sauvetage et pratiques de contrôle. En Méditerranée, les mêmes individus sont soumis à des mécanismes apparemment contradictoires. Cibles de mesures sécuritaires (contrôlés, enfermés, triés) et objets de préoccupations humanitaires (sauvés, placés dans des centres), ils sont labélisés différemment durant leur parcours migratoire : demandeurs d'asile, clandestins, « dublinés »²², déboutés, « expulsables ».

D'autres recherches se sont centrées sur la gouvernance de la Méditerranée centrale et ont montré que, loin d'être uniforme, l'espace maritime est fragmenté en différents régimes juridiques (eaux nationales et internationales, zones de responsabilité SAR...) au sein desquels opèrent des acteurs variés (ONG, navires commerciaux, missions militaires nationales et européennes, passeurs, migrants), aux logiques apparemment contradictoires²³. Les interactions entre ces acteurs, ces logiques et ces régimes juridiques ont transformé la Méditerranée centrale en un espace frontalier dans lequel l'issue d'une traversée maritime, et donc le destin des corps des migrants, dépend largement de décisions administratives

19. P. Cuttitta, « Delocalization, Humanitarianism, and Human Rights: The Mediterranean Border Between Exclusion and Inclusion », *Antipode*, 50 (3), 2018, p. 783-803 ; P. Cuttitta, *Lo spettacolo del confine: Lampedusa tra produzione e messa in scena della frontiera*, Milan, Mimesis, 2012.

20. Eugenio Cusumano, « Migrant Rescue as Organized Hypocrisy: EU Maritime Missions Offshore Libya Between Humanitarianism and Border Control », *Cooperation and Conflict*, 54 (1), 2019, p. 3-24.

21. Martina Tazzioli, « Border Displacements. Challenging the Politics of Rescue Between Mare Nostrum and Triton », *Migration Studies*, 4 (1), 2016, p. 1-19.

22. Le terme « dubliné » est entré dans le langage courant pour désigner les demandeurs d'asile qui font l'objet d'une procédure selon le règlement européen de 2013 dit Dublin, lequel veut que l'asile soit demandé dans le pays européen où le demandeur a été enregistré pour la première fois.

23. P. Cuttitta, « Inclusion and Exclusion in the Fragmented Space of the Sea: Actors, Territories and Legal Regimes Between Libya and Italy », dans Elaine Burroughs, Kira Williams (eds), *Contemporary Boat Migration. Data, Geopolitics, and Discourses*, Londres, Rowman & Littlefield International, 2018, p. 75-95.

arbitraires, de l'évolution des relations (de pouvoir) entre les différents acteurs, et aussi du hasard.

Dans ce dossier, Lorenzo Pezzani et Charles Heller dialoguent avec cette littérature sur la gouvernance de la Méditerranée en s'attachant à dévoiler la violence frontalière qui s'exerce en Méditerranée à l'occasion des activités de surveillance et de sauvetage. Ils soulignent ainsi la responsabilité de divers acteurs dans la multiplication des morts : les décès sont aussi causés par des pratiques de non-assistance dans l'espace maritime.

Corps morts et corps disparus aux frontières : compter, identifier, rapatrier, enterrer et commémorer

La question du sauvetage des migrants en mer amène inévitablement à s'interroger sur le sort de ceux qui perdent la vie en tentant de traverser la Méditerranée. La production d'un savoir quantifiable sur les morts et les disparus aux frontières constitue un premier enjeu dans le débat public et scientifique. Le « comptage des morts » a en effet donné lieu à de nombreuses cartographies et bases de données. Au départ, dans les années 1990 et 2000, ces données étaient collectées par des acteurs de la société civile (l'association United for Intercultural Action, le blog Fortress Europe, la plateforme WatchTheMed). Face à l'absence de statistiques officielles et au désintérêt des États, ces acteurs voulaient donner une visibilité au phénomène afin de dénoncer la responsabilité des politiques migratoires et éviter que les disparus ne tombent dans un oubli indigne. Progressivement, des journalistes (le projet Migrant Files) et des chercheurs (le projet The Human Cost of Border Controls) ont, eux aussi, participé à la production d'un savoir sur cet enjeu. Enfin, depuis 2013, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), par le biais de son projet « Missing Migrants », recense les morts aux frontières.

Face à la multiplication des sources et aux différences de résultats, plusieurs questions se sont posées. En premier lieu, celle de la définition de l'objet et donc de la méthode²⁴. Qui sont les « morts aux frontières » et comment les compter ? Ne compte-t-on « que » ceux qui meurent en mer ou inclut-on aussi ceux qui meurent « à cause » des politiques migratoires européennes en général ? Dans cette seconde hypothèse, on recense également les morts par déshydratation et hypothermie en mer et sur terre et les violences directes et indirectes dont les migrants sont victimes dans les pays tiers et à l'intérieur de l'espace Schengen (les tués par balles comme à Ceuta en 2005, les migrants écrasés tentant d'entrer dans le tunnel de la Manche, les morts dans le désert, les morts dans les espaces

24. Tamara Last, Thomas Spijkerboer, « Tracking Deaths in the Mediterranean », dans *Fatal Journeys. Tracking Lives Lost during Migration*, Genève, International Organization for Migration, 2014, p. 85-106 ; Tamara Last, Giorgia Mirto, Orçun Ulusoy et al., « Deaths at the Borders Database: Evidence of Deceased Migrants' Bodies Found along the Southern External Borders of the European Union », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 43 (5), 2017, p. 693-712.

de rétention ou lors des opérations d'expulsion). La définition et la délimitation des frontières d'une catégorie sociale représentent en effet un enjeu politique issu d'un travail d'institutionnalisation auquel les enquêtes statistiques contribuent largement. Ainsi, Charles Heller et Antoine Pécoud analysent la production de statistiques sur les morts en Méditerranée à partir des années 1990 par des acteurs de la société civile puis la récupération de cette activité dans les années 2010 par l'OIM. Alors que les premiers produisent des données chiffrées afin de dénoncer les politiques migratoires européennes en mettant en lumière leurs conséquences létales, l'OIM tend à dépolitiser ces chiffres en se présentant comme un acteur neutre et en éludant les causes de cette mortalité aux frontières²⁵.

Enfin, les méthodes de comptabilisation reflètent la tentative de construire la Méditerranée comme un espace de gouvernance perpétuellement sous surveillance et donc transparent. En effet, le recensement des morts aux frontières s'appuie largement sur les données issues des dispositifs de surveillance en temps réel et sur les images satellites, recueillies après les naufrages. Cependant, la divergence des données chiffrées produites, des interprétations du déroulement des naufrages ainsi que la question des « disparus » mettent au jour la visibilité partielle de l'espace maritime et la présence de « zones d'ombre »²⁶. Lorenzo Pezzani et Charles Heller se sont ainsi attachés à reconstituer avec précision les conditions des naufrages mortels en s'appuyant sur des données statistiques et en menant des entretiens auprès des survivants²⁷.

Au-delà de la production d'un savoir quantifiable et de sa politisation, l'augmentation et la diffusion publique des disparitions et des morts aux frontières ont conduit les chercheurs à interroger les pratiques d'identification, de rapatriement, d'inhumation et de commémoration des corps. Quel que soit l'espace géographique pris en considération, les travaux consacrés à cet enjeu mettent en évidence l'absence de procédure systématique et spécifique afin de retrouver les migrants disparus et de prendre en charge les corps morts. Une partie de ces recherches, centrée sur les droits humains, interroge l'existence de droits pour les morts. Ces travaux constituent essentiellement un plaidoyer pour la mise en œuvre d'une politique systématique visant à éviter que les corps morts demeurent anonymes²⁸. Dans le cadre du projet « Mediterranean Missing. Understanding

25. Charles Heller, Antoine Pécoud, *Counting Migrants' Deaths at the Border: From Civil Society Counter-Statistics to (Inter)Governmental Recuperation*, Oxford, International Migration Institute Network, 2018.

26. M. Tazzioli, « The Politics of Counting and the Scene of Rescue: Border Deaths in the Mediterranean », *Radical Philosophy*, 192, 2015, p. 1-5.

27. Notamment à travers le cas d'étude « The-Left-to-Die Boat » dans le cadre du projet de recherche Forensic Oceanography de l'Université Goldsmiths de Londres (<https://www.forensic-architecture.org/case/left-die-boat/>) (consulté le 5 avril 2019).

28. Stefanie Grant, « Migration and Frontier Deaths. A Right to Identity », dans Marie-Benedicte Dembour, Tobias Kelly (eds), *Are Human Rights for Migrants? Critical Reflections on the Status of Irregular Migrants in Europe and the United States*, Oxon, Routledge, 2011, p. 48-70 ; S. Grant, « Recording and Identifying European Frontier Deaths », *European Journal of Migration and Law*, 13 (2), 2011, p. 135-156.

Needs of Families and Obligations of Authorities », dirigé par Simon Robins du Centre for Applied Human Rights de l'Université de York et co-financé par l'OIM, l'attention est portée sur les familles de migrants disparus et sur la manière dont ces disparitions les affectent. Ce projet a donné lieu à l'écriture de rapports prescriptifs à l'intention des États membres et de l'Union européenne²⁹, mais également à des publications qui analysent les conséquences de ces disparitions au sein des sociétés de départ et repensent la notion de frontière, notamment dans ses logiques d'inclusion et d'exclusion, et les distinctions qu'elle induit entre migrants vivants et migrants morts³⁰.

La question des mobilisations collectives en lien avec les morts et les disparus aux frontières complète l'analyse et propose un éclairage sur une autre facette de ce phénomène social complexe. Ainsi, à partir de la mobilisation, en Tunisie, de familles de migrants disparus, Federico Oliveri analyse les processus de dépolitisation et repolitisation des corps morts³¹ et Kim Rygiel étudie les mobilisations transnationales en solidarité avec les migrants et leurs familles³². C'est également ce que fait Farida Souiah, qui met en lumière, dans sa contribution à ce dossier, la manière dont l'absence de corps et l'incertitude relative au devenir des disparus structurent les revendications des familles tunisiennes et les modalités par lesquelles elles s'expriment. Sans preuve, la mort est euphémisée, voire niée. Les familles refusent de réduire leurs proches à des corps morts anonymement et sans laisser de traces.

S'inscrivant dans le paradigme indiciaire développé par Carlo Ginzburg, Carolina Kobelinsky ethnographie les traces délaissées, celles des migrants morts et disparus. Les traces sont autant des indices pour identifier les corps et reconstituer leurs histoires que des outils pour produire des symboles. Elles sont présentes dans les narrations de la violence des frontières par les compagnons des disparus, dans les stigmates que la violence de la frontière inflige aux corps, dans les tentatives d'inscrire officiellement le disparu dans les espaces officiels, dans les interactions avec la famille du mort. Cette contribution met ainsi en miroir la sophistication des moyens consacrés à identifier, trier, contrôler les migrants vivants, l'absence de protocole officiel spécifique pour donner une identité aux morts aux frontières et la quête des habitants des lieux-frontières, des activistes et des personnes migrantes pour trouver des traces et donner ainsi une identité aux morts et disparus.

29. Ces rapports sont disponibles sur le site Internet du projet (<http://www.mediterraneanmissing.eu/>) (consulté le 24.01.2018).

30. Iosif Kovras, Simon Robins, « Death as the Border: Managing Missing Migrants and Unidentified Bodies at the EU's Mediterranean Frontier », *Political Geography*, 55, 2016, p. 40-49.

31. Federico Oliveri, « "Where Are Our Sons?": Tunisian Families and the Repoliticization of Deadly Migration across the Mediterranean Sea », dans Lynda Mannik (ed.), *Migration by Boat: Discourses of Trauma, Exclusion and Survival*, New York, Berghahn Books, 2016, p. 154-177.

32. Kim Rygiel, « Dying to Live: Migrant Deaths and Citizenship Politics along European Borders: Transgressions, Disruptions, and Mobilizations », *Citizenship Studies*, 20 (5), 2016, p. 545-560.

Enfin, la question de la mort aux frontières permet d'interroger les pratiques d'inhumation. Dans ce numéro, Françoise Lestage propose un état de littérature critique des travaux consacrés aux corps des migrants morts ces dernières années et montre comment les cadavres sont devenus des objets sociologiques. Deux contributions, celle de Laurence Pillant et celle de Valentina Zagaria portent sur la gestion de corps et les cimetières de migrants morts de façon anonyme. À ce titre, elles prolongent et complètent des réflexions entamées notamment par Vicki Squire, qui analyse la gestion des corps morts dans le désert de Sonora, entre le Mexique et les États-Unis, et en Méditerranée. Selon cette auteure, les pratiques d'identification et d'inhumation, qui prétendent rendre leur dignité aux migrants, sont des mesures compensatoires aux effets limités, car la mort est devenue une norme à travers laquelle les migrations sont gouvernées³³.

Multiplicité et diversité des acteurs confrontés à la mort *par* et *en* migration

Les articles réunis dans ce dossier se caractérisent par la diversité des approches disciplinaires de leurs auteurs (anthropologie, géographie, science politique et *forensic architecture*³⁴), ainsi que par leur richesse empirique et par la variété des données qu'ils mobilisent (observations ethnographiques, entretiens plus ou moins directs, archives municipales, données de surveillance de l'espace maritime). Les auteurs situent leurs analyses respectives dans des espaces géographiques divers : la Méditerranée dans son ensemble, des lieux métonymiques des frontières européennes (Melilla et la frontière gréco-turque) et des espaces d'extension de ces frontières (la Tunisie). Grâce à la description fine des espaces physiques et géographiques – parfois complétée par des photographies, images satellites et schémas –, ils montrent également la dimension spatiale du social et du politique. Les échelles d'analyse qu'ils adoptent – individuelle, locale, nationale, régionale ou transnationale – se croisent et se complètent. Ils montrent l'interaction des nombreux acteurs aux pratiques, représentations et rapports à la mort dissemblables, que l'enjeu du traitement des corps migrants met en interaction.

Au cœur de leur réflexion se situent des acteurs individuels autant que collectifs. C'est le cas de la contribution de Carolina Kobelinsky qui porte sur les migrants compagnons de route de ceux qui disparaissent ou meurent par migration. Elle propose ainsi une analyse ethnographique qui va au plus près des membres de la

33. Vicki Squire, « Governing Migration through Death in Europe and the US: Identification, Burial and the Crisis of Modern Humanism », *European Journal of International Relations*, 23 (3), 2017, p. 513-532.

34. La Forensic Architecture est une agence de recherche ainsi qu'une discipline émergente développée à Goldsmiths, qui se concentre sur la production et la présentation de preuves judiciaires reposant sur le domaine architectural – constructions ou environnements plus étendus – et leur représentation médiatique. (<https://www.forensic-architecture.org/>) (consulté le 12 janvier 2019).

communauté malienne en transit au Maroc pour comprendre comment les compagnons de voyage prennent en charge les morts et disparus à la frontière et veillent à ce que les leurs ne disparaissent pas sans laisser de traces. Elle révèle comment l'organisation de la vie quotidienne aux frontières se structure selon l'appartenance nationale. Dans l'article de Valentina Zagaria, Chamseddine, ancien pêcheur qui s'est donné pour responsabilité d'inhumer dignement les migrants à Zarzis, dans le sud-est tunisien, occupe une place centrale bien qu'en constante interaction avec d'autres acteurs (des journalistes, des chercheurs, des documentaristes, la Croix-Rouge locale, des photographes, des militants). Dans la contribution de Farida Souiah, c'est une association de familles de disparus en Tunisie – La Terre pour Tous – et ses interactions avec l'ensemble des acteurs qui se mobilisent pour et autour de cette cause. Laurence Pillant, à partir d'une étude comparée de deux îles à la frontière gréco-turque, croise les perspectives des acteurs (médecins-légistes, entreprises de pompes funèbres, autorités locales, responsables associatifs et militants) et multiplie les niveaux d'analyse. Elle démontre que les acteurs co-produisent une politique mortuaire qui soulève des enjeux identitaires, culturels, économiques, religieux fortement imbriqués dans les contextes sociopolitiques et culturels locaux. Quant à l'article de Charles Heller et Lorenzo Pezzani qui se place à l'échelle régionale, il est écrit dans une perspective de chercheurs-militants. Ces auteurs critiques mènent des projets scientifiques et militants pour co-produire un savoir « alternatif » à celui des personnes qui ont en charge les technologies de contrôle de la Méditerranée. Ils démontrent finement à quel point la mobilité méditerranéenne est un objet de lutte pour la production de savoirs et de discours dont des acteurs se saisissent à des fins diverses.

Les auteurs de ce dossier contribuent à nourrir le débat sur les rapports entre recherche et militantisme. Cette réflexion, portée par différentes disciplines et éprouvée dans divers contextes sociopolitiques³⁵, a été particulièrement investie par les sciences sociales des migrations. En raison de la nature hautement politique de l'objet migratoire et du contexte européen sécuritaire, les travaux sur les migrations ont été aux avant-postes des réflexions sur la recherche militante. Ils en explorent le périmètre et les visées transformatives³⁶ et interrogent à la fois ses objets, ses terrains et ses modes de valorisation. Au cœur de ces réflexions se trouve la question de l'« épistémologie politique »³⁷. Ces débats sont aussi alimentés par les savoirs produits par des collectifs militants qui, tel Migreurop, comptent de nombreux chercheurs. Des questions éthiques et méthodologiques

35. Glenda Garelli, Martina Tazzioli, « Challenging the Discipline of Migration: Militant Research in Migration Studies, an Introduction », *Postcolonial Studies*, 16 (3), 2013, p. 246.

36. V. Squire, « Researching Precarious Migrations: Qualitative Strategies towards a Positive Transformation of the Politics of Migration », *The British Journal of Politics and International Relations*, 20 (2), 2018, p. 441-458.

37. G. Garelli, M. Tazzioli, « Challenging the Discipline of Migration: Militant Research in Migration Studies, an Introduction », art. cité, p. 246.

émergent de la proximité entre recherche et militantisme : n'y a-t-il pas un risque d'éluider l'analyse des contradictions de certains acteurs pour préserver l'image de la sphère militante ? Comment objectiver une configuration d'acteurs dont on est partie prenante ?

La position de celles et ceux qui, par leurs engagements citoyens, notamment sur leurs terrains respectifs, ont contribué à ce dossier questionne donc les synergies et les limites entre recherches académiques et militantisme. Certains maintiennent une frontière plus ou moins poreuse entre engagement et recherche, en cantonnant, par exemple, leur militantisme à leur vie citoyenne. D'autres inscrivent pleinement leur travail de recherche dans une démarche militante. Malgré la diversité et la spécificité de leurs rapports à l'engagement, leur objet de recherche – la mort par migration – et la nature des savoirs produits – le dévoilement de la violence structurelle du régime des frontières et de ses conséquences létales – les situent de fait dans un courant critique des sciences sociales. ■

Farida Souiah est postdoctorante dans le cadre du LabexMed, Université Aix-Marseille, CNRS, Laboratoire méditerranéen de sociologie (LAMES). Ses travaux portent sur les « brûleurs » de frontières en Algérie et en Tunisie ainsi que sur la politisation des migrations dans les pays de départ. Elle a notamment publié « Les "brûleurs" de frontières dans la musique populaire tunisienne. La migration non documentée au prisme de chansons de rap et de mezoued », avec Monika Salzbrunn et Simon Mastrangelo, *Afrique contemporaine* (254 (2), 2015, p. 37-56) et « "Brûler" les frontières : fuite ou contestation », dans Amin Allal, Vincent Geisser (dir.), *Tunisie : une démocratisation au-dessus de tout soupçon ?* (Paris, CNRS Éditions, 2018, p. 377-393).

farida.souiah@gmail.com

Marie Bassi est maîtresse de conférences en science politique à l'Université Nice Sophia Antipolis (ERMES). Ses travaux portent sur la sociologie des migrations, la sociologie du militantisme et les politiques d'immigration et d'asile de l'Italie et de l'Union européenne. Ses terrains de recherche se situent à Vintimille, en Sicile et à Rome. Elle travaille actuellement sur le système d'accueil des étrangers en Italie et l'évolution des situations aux frontières siciliennes et franco-italiennes. Elle a notamment publié « Lampedusa: Dynamics of Bordering and "Encampment" », dans Tiziana Caponio, Peter Scholten, Ricard Zapata-Barrero (eds), *The Routledge Handbook of the Governance of Migration and Diversity in Cities* (Londres, Routledge, 2018, p. 343-352) ; « Mobiliser aux frontières de l'Europe ? La construction militante de l'enjeu migratoire en Sicile (1980-2010) », *Critique internationale* (81, 2018, p. 149-171) et « Politiques de contrôle et réalités locales : le cas du centre d'accueil (pour demandeurs d'asile) de Mineo en Sicile », *L'espace politique* (25 (1), 2015).

bassi.marie@gmail.com